

COMITÉ DE SUIVI DES TAP

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016

Présents :

- représentants des parents : Nathalie Idelon, Marlène Perret,
- coordinatrice des TAP : Isabelle Roziau,
- élus : Jacques Viret (maire), Andrée Kiezer, Laurent Orliaguet, Agnès Fouillet
- élues de Le Moutaret : Jacqueline Forveille, Jessica Baliche

Point sur le début d'année :

Le thème retenu cette année est « les cinq sens ». La première période a exploré le toucher, la deuxième, actuellement en cours, traite de la vue. Des activités diversifiées sont proposées, ainsi que d'autres, en décroché par rapport au thème. Des sorties en plein air ont été effectuées, des vidéos ont été enregistrées pour déboucher peut-être sur un film qui serait projeté en fin d'année. Les animateurs ont proposé un vote aux enfants en octobre pour qu'ils expriment leur ressenti sur leurs activités : 42 smileys verts, 5 rouges, une grande majorité est donc satisfaite des TAP.

Six animateurs encadrent les enfants, dont Sylvianne Legris qui s'occupe exclusivement des plus jeunes dans leur classe. La moyenne des présences étant de 46 enfants par jour, le taux d'encadrement est donc particulièrement satisfaisant.

D'après Isabelle Roziau, les TAP se déroulent dans une bonne ambiance. Seuls deux fiches de suivi et un contrat de comportement ont été mis en place.

Questions des parents :

- Une mère s'est plainte de la façon brusque dont elle a été interpellée par un animateur. Il est donc rappelé que les échanges cordiaux doivent être de mise entre tous. Il en va du bon fonctionnement du service.

- Évaluation de la réforme des rythmes scolaires : un certain nombre de familles serait favorable à un après-midi libéré. Ce serait sur cet après-midi que pourraient être organisés les TAP, et non plus chaque jour. Ce sujet sera discuté lors du Conseil d'école extraordinaire du jeudi 8 décembre 2016.

[Précision concernant l'évaluation de la réforme des rythmes scolaires : le projet qui régit l'organisation de la semaine scolaire telle qu'elle se déroule actuellement a une durée de trois ans et arrivera à son terme en juillet 2017. Un courrier de l'inspectrice d'académie, envoyé mi-novembre aux écoles et aux communes, demande que les différentes instances évaluent le projet en cours. Il s'agit soit de le poursuivre pour trois nouvelles années scolaires, soit de proposer des modifications en termes d'horaires scolaires, et par conséquent d'horaires périscolaires. Le délai pour se prononcer est très court, puisque le dossier est à renvoyer pour le 4 janvier 2017. Un sondage émanant des représentants des parents d'élèves pourrait être lancé pour connaître l'avis des parents concernant le maintien ou le changement des rythmes actuels.]

Pour la Commune de Saint-Maximin,
Agnès Fouillet